



LE LATIN (ET LE GREC) AUTOUR DE LA FRANCE

Philippe CIBOIS,
professeur émérite de sociologie de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Résumé :

Avant de montrer à quel stade l'enseignement du latin est parvenu en France et dans les pays qui l'entourent, on classera les types d'organisations des études en utilisant le taux de latinistes en fin de secondaire. Cet ordre est lié au fait que soit le latin est une matière obligatoire (dans une filière donnée), soit il est une option à prendre parmi plusieurs, soit enfin il est totalement facultatif.

« La vérité est qu'on apprend le latin pour être homme du monde,
pour entrer dans la société polie et cultivée »
Raoul Frary, *La question du latin*, 1885

Le XIX^e siècle n'avait pas attendu Bourdieu pour *savoir* que le latin introduit une distinction entre ceux qui l'étudient et les autres, et cette distinction de classe existait dans toute l'Europe qui héritait de l'enseignement des jésuites ou de leurs équivalents en terres protestantes, enseignement destiné à former les élites. Le but de cet article va être de ce fait, sur un échantillon formé de tous les pays qui entourent la France, de montrer comment cet héritage a été modifié selon les cas pour conduire à des situations actuelles certes diversifiées mais qui présentent des points communs¹.

En plus de l'enseignement secondaire « classique » et sous la pression de la demande d'éducation, se sont créés des enseignements « modernes » tournés vers le « concret » (comme la *Realschule* allemande). Au début du XX^e siècle en France par exemple on éprouva le besoin d'instituer des sections classiques et des sections modernes dans le même

¹ Cet article est la synthèse de billets proposés par l'auteur sur son carnet de recherche *La question du latin*, (<https://enseignement-latin.hypotheses.org/>) dont la liste sera proposée en fin d'article.

enseignement secondaire et, à partir d'évolutions analogues dans certains des autres pays, on peut discerner trois types de résultats.

FILIÈRE SPÉCIFIQUE

Le modèle de premier type est celui où les langues anciennes correspondent à une *filière spécifique* d'enseignement comme le *classique* en France avant l'unification par Edgar Faure en 1969 du *classique* et du *moderne*. En Angleterre, c'était également le cas des *Grammar Schools* jusqu'en 1965 où le latin était nécessaire pour entrer à Oxford ou Cambridge. C'est encore aujourd'hui le cas en Italie où il existe un Lycée classique (*liceo classico*) où latin et grec sont enseignés à égalité, et c'est l'enseignement qui demeure le plus prestigieux. C'est le cas également en Espagne au niveau équivalent (*bacchillerato*) où le latin devient une filière (humanités) et le grec, une « option obligatoire ». En fin de scolarité 32 % des élèves du secondaire général font du latin en Italie (grec 7 %), 16 % pour les deux années de l'équivalent du bac (*bachillerato*) en Espagne.

OPTION OBLIGATOIRE

Le deuxième modèle est celui de l'*option obligatoire*. Le latin est une option parmi d'autres, mais il est obligatoire d'en prendre une. C'est le cas du *Gymnasium* allemand, que l'on peut considérer comme une ancienne filière classique, mais où le latin peut aujourd'hui n'être pris que comme option de deuxième langue, vivante ou ancienne. C'est également le cas au Luxembourg où dans la filière d'enseignement classique, à partir de la deuxième année, l'élève a le choix entre l'anglais, le latin et le chinois. En Espagne, pendant les trois premières années de l'équivalent du collège (*Educación Secundaria Obligatoria* ou ESO), une de ces options obligatoires concerne la culture antique. En quatrième année, dans la filière tournée vers l'enseignement long, le latin est une option à choisir obligatoirement parmi quatre. Restent les cas de la Suisse et de la Belgique qui sont un mélange de filière et d'options obligatoires (c'était déjà le cas de l'Espagne) avec cette différence de la présence fréquente d'une initiation obligatoire en début de cursus comme dans les cantons de Genève et Neuchâtel ainsi qu'en Belgique. Ensuite le latin devient une option de type « obligatoire ». En fin de scolarité, 17 % des élèves font du latin en Flandres, 12 % en Wallonie, 17 % en Suisse (grec 2 %), 9 % en Allemagne, 4 % au Luxembourg.

OPTION FACULTATIVE

Le troisième modèle, celui de l'*option facultative*, est celui de la France actuelle où l'option *Langue et culture antiques* est une option qui se prend en plus des autres enseignements. C'est également le cas en Angleterre où, depuis 1965, le secondaire, comme en France, est unifié et où le latin est pris en dehors du curriculum obligatoire. En fin de scolarité, 3 % des élèves font du latin en France (grec 0,8 %), 2 % en Angleterre.

En résumé on a la situation suivante et c'est cet ordre que nous allons suivre pour examiner les différents pays.

Type	Pays	% latin en fin de scolarité
Filière spécifique	Italie	32%
	Espagne	16%
Option obligatoire	Suisse	17%
	Flandres	17%
	Wallonie	12%
	Allemagne	9%
	Luxembourg	4%
Option facultative	France	3%
	Angleterre	2%

ITALIE

La manière dont le latin (et le grec) sont enseignés en Italie, comme en témoignent les critiques qui lui sont faites, rappelle la situation française des années 50. Tout est basé sur l'analyse grammaticale (déclinaison et syntaxe) et le texte étudié n'est qu'un prétexte, non un témoin d'une civilisation car le but est la traduction comme exercice formateur. Le résultat est que cet exercice de traduction se transforme en une course folle dans laquelle « on s'agrippe au dictionnaire comme des naufragés à un radeau perdu dans l'océan » comme le raconte Andrea Marcolongo à propos du grec dans son livre *La langue géniale : 9 bonnes raisons d'aimer le grec*². L'immense succès de ce livre en Italie manifeste bien que les anciens élèves des lycées classiques s'y sont reconnus. Cette manière de faire est cependant critiquée et ce d'autant plus que le lycée classique, haut lieu de l'enseignement du latin et du grec, voit ses effectifs baisser. Par exemple Maurizio Bettini, professeur de philologie classique à l'université de Sienne et partie prenante reconnue des débats intellectuels, appelle dans son livre

² Andrea Marcolongo, *La langue géniale : 9 bonnes raisons d'aimer le grec*, Paris, Les Belles Lettres, 2018, p. 133.

*Superflu et indispensable : à quoi servent les Grecs et les Romains ?*³ à un changement de paradigme (d'ailleurs présent aujourd'hui en France) qui rappelle que c'est l'étude de la civilisation, de ses prolongements dans la littérature et les arts, qui est au fondement de l'étude de la langue et qui permet de comprendre les utilisations qui en sont faites dans la culture contemporaine.

Bien qu'enseigné au seul lycée et non dans la *scuola media* équivalente du collège, le latin dispose encore d'un « royaume » en Italie du fait de la proximité de la culture antique dans les lieux et les monuments et de l'influence de l'Église catholique qui même dans un pays en voie de sécularisation comme dans le reste de l'Europe, reste une instance familière et non conflictuelle.

ESPAGNE

Au niveau de l'équivalent du collège, il existe une option obligatoire de *Culture classique* dont le but est d'initier à la civilisation gréco-romaine dans les domaines des lettres, des arts, de la philosophie, des sciences et des langues, afin de faciliter la compréhension du rôle que jouent ces éléments dans notre civilisation. On attendra des élèves des connaissances sur les sujets suivants : géographie, histoire, mythologie, société et vie quotidienne, langue et lexique, actualité de la culture classique.

En quatrième année du collège une option obligatoire de latin est également proposée : en plus de la reprise de divers éléments introductifs, on étudie morphologie et syntaxe avec pour objectif la capacité de traduire un texte adapté. Des textes classiques traduits sont à commenter.

Au niveau du lycée, la filière *Humanités* propose le latin en première année et devient une matière obligatoire en deuxième et dernière année. En fin de parcours on attend de l'élève qu'il puisse « traduire, interpréter et commenter des textes d'auteurs latins selon les points de vue linguistiques, historiques et littéraires ». Le grec est en option obligatoire pendant les deux années de la filière.

On notera qu'en Espagne comme en Italie, les langues anciennes ne sont proposées qu'aux dernières années du secondaire, à un âge où la conscience linguistique, plus développée, permet une compréhension plus facile des spécificités du latin. D'autre part, le système

³ Maurizio Bettini, *Superflu et indispensable : à quoi servent les Grecs et les Romains ?*, Paris, Flammarion, 2018.

« filière » permet un enseignement plus intensif que dans le système à seule « option obligatoire » des pays suivants, où l'enseignement débute cependant au niveau du début du collège.

SUISSE

En première année de l'équivalent du collège, dans certains cantons dont Genève qui a mis au point une méthode spécifique, il existe une initiation obligatoire au latin qui peut être poursuivie en option les deux dernières années du collège.

Les buts visés sont les suivants :

- étude d'un vocabulaire de base et identification de son évolution dans d'autres langues,
- appropriation des outils de base en morphologie et syntaxe,
- traduction de textes et prise des décisions nécessaires à une lecture cohérente,
- découverte de sources littéraires antiques (en version originale ou en traduction),
- utilisation de ressources documentaires pour découvrir les civilisations antiques et visite des lieux et musées archéologiques de façon réelle ou virtuelle,
- observation des permanences culturelles dans les arts, le droit, la politique et les sciences.

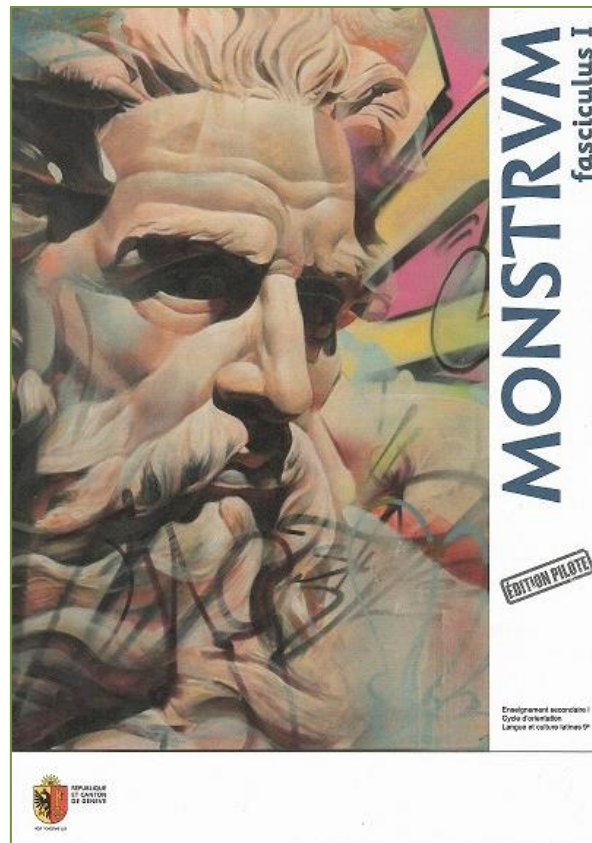
Dans l'équivalent du lycée, les langues ont en Suisse un aspect spécifique dans la mesure où on y étudie la langue parlée dans le canton (français, allemand ou italien), puis en deuxième langue une autre de ces trois langues. En troisième langue on peut prendre comme option obligatoire le latin ou l'anglais.

Dans le canton de Genève, la remise en cause de l'enseignement des langues anciennes a permis la mise au point d'une nouvelle méthode d'enseignement à la suite d'une réflexion pédagogique intense (phénomène fréquent attesté en France ou en Angleterre). Un manuel intitulé *Monstrum* a été mis au point avec une couverture des graphistes PichiAvo⁴ (→ voir ci-après).

Il commence par une recherche des mots latins utilisés en français dans un texte ainsi que les allusions à l'Antiquité dans des noms de marques ou de personnages. Il se poursuit par des exercices à trous, des mots croisés, des reproductions d'objets ou de monuments

⁴ Sur PichiAvo, voir « Street art et antiquité », *La question du latin*, mis en ligne le 01/06/2021, disponible en ligne sur <https://enseignement-latin.hypotheses.org/13909> (consulté le 29/10/2023).

antiques, des dessins qui présentent une famille romaine. Le but est de présenter des éléments culturels et, du point de vue grammatical, le nominatif, l'accusatif et le génitif singulier ainsi que l'indicatif présent des cinq conjugaisons au singulier. Mythologie et étymologie y jouent un grand rôle. Le vocabulaire à mémoriser est de 80 mots.



Première de couverture du manuel *Monstrum*
(éd. I. Vuillemin, R. Eckert / Service enseignement et évaluation, 2021)

BELGIQUE

Jusqu'en 1970, le système était le même qu'en France avec des filières classiques et modernes. En filière classique, le latin était enseigné à raison de six à neuf heures par semaine. Après 1970 apparaît un enseignement dit « rénové » où le latin peut être proposé à tous sous forme d'une initiation d'un an. Ensuite une option de type obligatoire permet de faire du latin jusqu'à la fin du secondaire. Le problème de l'initiation pour tous est que selon les cas, elle est considérée comme faisant un tout et permettant en un an de découvrir la civilisation antique et, par l'étymologie, de servir de soutien au cours de français (un peu comme en France avec l'option *Français Culture Antique* [FCA]), alors que pour d'autres, il s'agit d'une année d'initiation au sens strict, c'est-à-dire qu'elle jette les premières bases d'un enseignement qui doit continuer ensuite.

Le but poursuivi est ambitieux car il s'appuie sur un enseignement (jusqu'à la fin de scolarité), de quatre « périodes » (de cinquante minutes) par semaine et conduit à la traduction des auteurs classiques mais en y ajoutant des problématiques nouvelles comme l'exploration des grands courants de la pensée romaine, des périodes de l'histoire romaine, des principales institutions, du cadre géographique du monde méditerranéen antique, de la société romaine, des genres littéraires, de l'art romain et de la réception de cette culture dans les arts actuels.

On notera que, comme en Italie, le catholicisme joue encore un grand rôle car il a été à la racine de l'histoire de la Belgique, puisque Flandre et Wallonie diffèrent par la langue, mais que la religion a été à l'origine de la coupure de la Flandre d'avec les Provinces-Unies protestantes. Par exemple, l'enseignement catholique regroupe les deux tiers des élèves. En Belgique, le latin chrétien est étudié sans réticences et cette situation globale de proximité avec les origines catholiques explique la facilité du maintien d'un enseignement du latin à un haut niveau.

ALLEMAGNE

Contrairement à beaucoup d'autres pays, la division du secondaire en deux périodes, de type collège puis de type lycée, n'existe pas. Après sélection à la fin du primaire, les élèves sont orientés soit vers un enseignement général (*Gymnasium*, 35 % des effectifs), soit vers l'enseignement technique (*Realschule*, 35 %), soit vers un enseignement court (*Hauptschule*, 20 %) tourné vers l'apprentissage (les 10 % restant sont des *Gesamtschule* ou collèges intégrés).

L'entrée à l'université est soumise à l'examen terminal (*Abitur*) préparé seulement au *Gymnasium* : un examen de latin (le *Latinum*) est prescrit pour suivre un certain nombre de formations de langues et lettres (allemand, anglais, français, latin, grec, histoire, théologie, philosophie). Le latin est suivi au *Gymnasium* comme option obligatoire de seconde langue vivante ou ancienne (ou troisième pour le grec). Les finalités de l'enseignement sont habituelles : connaissance de la structure de la langue et de la civilisation, mais un accent est mis sur le rôle du latin comme introduction aux langues romanes et, par ce biais, à une conscience européenne. La motivation du rôle du latin comme source d'apprentissage intellectuel reste très forte et est amplifiée par le fait que l'allemand ne vient pas du latin : on retrouve la même insistance dans les cantons germanophones de la Suisse (où l'on prépare d'ailleurs un *Latinum* helvétique).

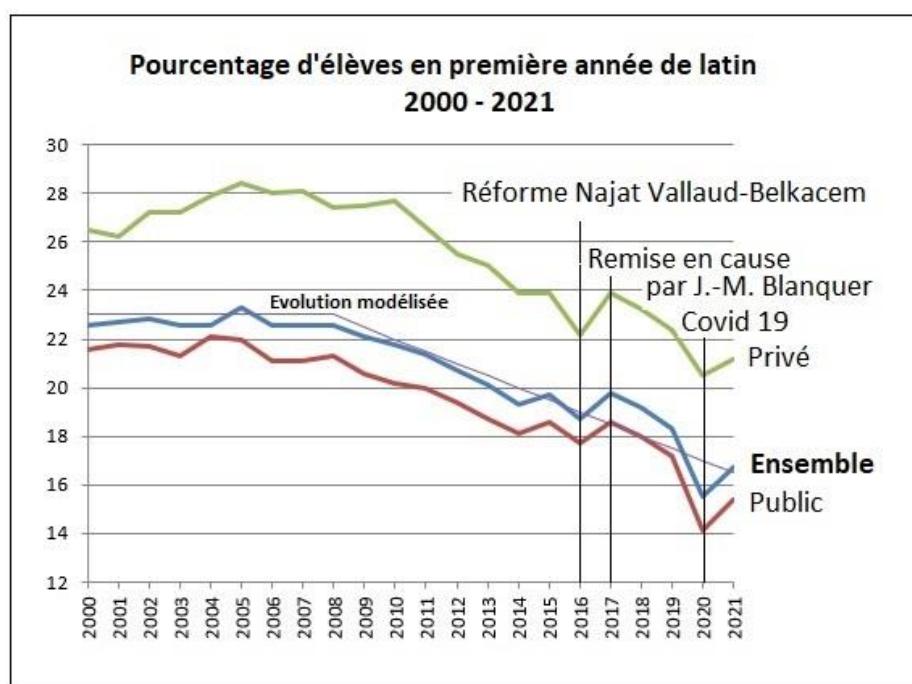
LUXEMBOURG

Comme en Allemagne, il existe une sélection à la fin du primaire qui oriente soit vers un enseignement général à finalité professionnelle (59 % des élèves) soit vers un enseignement « classique » qui conduit aux études universitaires (41 %). En deuxième année de secondaire classique, une option obligatoire de langue permet le choix entre l'anglais (90 %), le latin et le chinois (très marginal). Une particularité de l'enseignement est que l'usage du dictionnaire y est réduit au minimum et que ce sont d'anciens manuels français (car l'enseignement du latin se fait en français) qui ont été utilisés tant qu'ils ont été disponibles (*Invitation au latin* de 5^e, 4^e 3^e chez Magnard de Gason, Lambert et Tréziny, ainsi que les *Lettres latines* de Morisset et Thévenot).

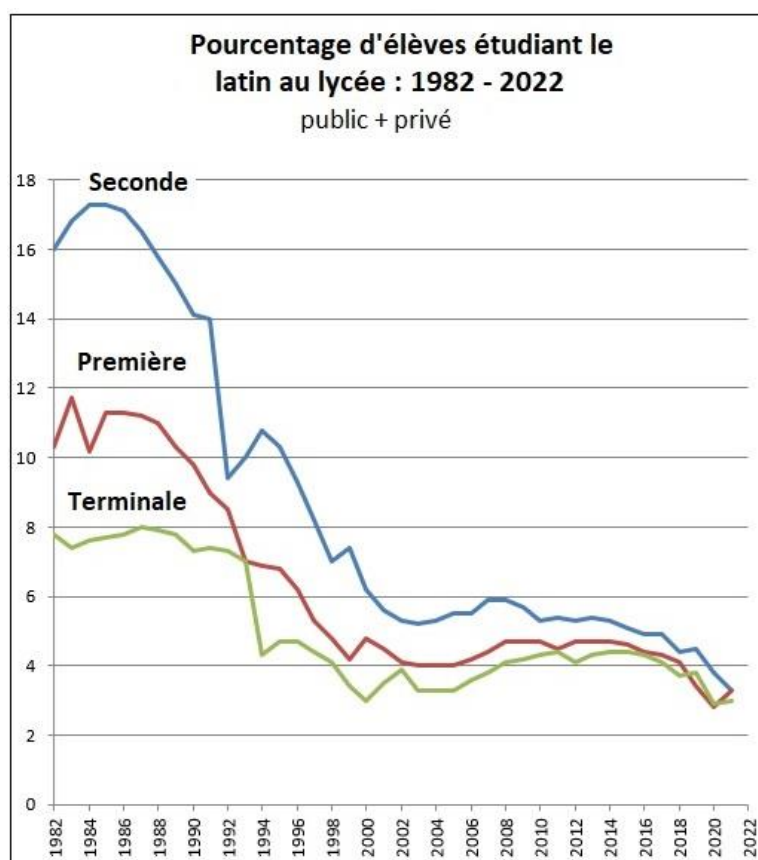
Le maintien du latin au Luxembourg peut s'expliquer par le fait que le français y est pratiqué par l'élite sociale qui domine la vie culturelle et politique du pays.

FRANCE

Je ferai juste un rappel chiffré de la situation du latin en France, qui avec l'Angleterre est un pays où l'enseignement du latin est résiduel en fin de scolarité. Avec la France et l'Angleterre nous sommes maintenant dans des situations d'option facultative qui entraînent paradoxalement une insistance beaucoup plus forte pour que l'enseignement du latin soit attrayant pour les élèves puisque leur adhésion est indispensable pour leur maintien dans la filière (avec cette réserve que le choix des familles peut être plus déterminant que celui de l'enfant). Ceci entraîne un effort pédagogique important. La présente *Revue de pédagogie des Langues Anciennes* en est la preuve pour la France ainsi que tous les efforts pédagogiques qui ont été réalisés depuis les thèses de Besançon où l'on met l'accent sur des *textes authentiques* et qui font que les associations professionnelles (Cnarela, ATC) jouent un rôle notable.



On observe qu'après avoir été stable à 23 % en première année de 2000 à 2008, depuis il baisse régulièrement de 0,5 % par an en moyenne.



Au niveau du lycée, le système des spécialités créé en 2019 a conduit à une chute des effectifs à environ 3 % (grec 0,7 %).

ANGLETERRE

Alors que l'enseignement du latin était obligatoire jusqu'en 1960 à qui voulait entrer à Oxford ou Cambridge, ce qui en faisait un enseignement très marqué socialement, la démocratisation de l'enseignement en s'appuyant sur une école secondaire unifiée, ne laissa qu'une place résiduelle au latin exclu du curriculum obligatoire. Comme en France, cette situation incita les enseignants à revoir la pédagogie, mais au lieu de se tourner vers des *textes authentiques* comme en France, on envisagea plutôt des *situations authentiques*. Il s'agit d'envisager un enseignement du latin extrêmement progressif basé sur l'histoire d'une *maison* ayant réellement existé à Pompéi, celle de la famille *Caecilius*. Voici le premier dessin du premier volume du *Cambridge Latin Course* :

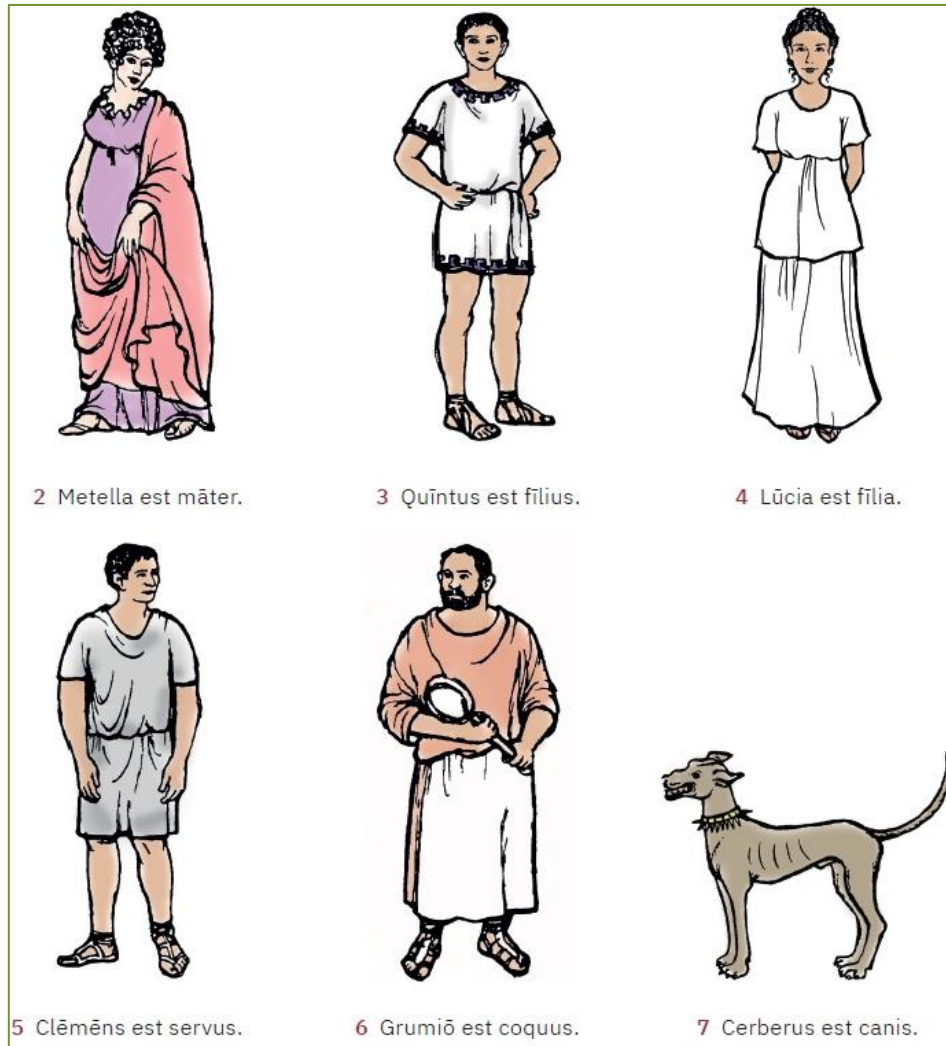


© Cambridge Schools Classics Project / Cambridge University Press

Le fait d'être nommé *père* permet immédiatement à l'élève de percevoir que la *famille* romaine est dirigée par un *pater familias* qui est assez différent du rôle actuel du père. Dès le début, apprentissage de la langue et apprentissage d'une civilisation étudiée, avec toute l'exactitude que permet aujourd'hui l'archéologie, vont ensemble. Outre la maison, on

étudiera le forum, le commerce, les repas, les gladiateurs, les thermes et le volume se terminera par le Vésuve. Le volume suivant se passe en Angleterre et le troisième se situera à Rome.

Dans le dessin suivant, les acteurs de la maison sont présentés et la répétition « nom propre » + copule + « rôles sociaux » fait intégrer ce type de phrase.



Quelques images plus loin arrive un premier relevé de vocabulaire :

Vocabulary

familia	household	in tablinō	in the study	scribit	is writing
est	is	in atrīō	in the atrium	sedet	is sitting
pater	father	in tricliniō	in the dining room	bibit	is drinking
mäter	mother	in hortō	in the garden	legit	is reading
filius	son	in cubiculō	in the bedroom	labōrat	is working
filia	daughter	in culīnā	in the kitchen	dormit	is sleeping
servus	(male) slave	in viā	in the street		
coquus	cook				
canis	dog				

On a donc déjà abordé un ensemble de phrases où un individu (à gauche) est montré dans un lieu, avec ablatif en *a* ou *o*, le verbe étant en fin de phrase à la troisième personne du singulier du présent. En croisant les trois colonnes, l'élève peut à titre d'exercices créer des phrases nouvelles (laissant la possibilité de situations sortant de l'ordinaire si on prend le chien comme sujet). Le chien d'ailleurs a une réalité historique si on regarde l'image suivante qui introduit à la traduction :

Cerberus

Caecilius est in hortō. Caecilius in hortō sedet. Lūcia est in hortō. Lūcia in hortō scrībit. Metella est in ātriō. Metella in ātriō legit. Quīntus est in tablīnō. Quīntus in tablīnō scrībit. Cerberus est in viā.



Caecilius had this mosaic of a dog in the doorway of his house.

intra**t** enters
circu**sp**ectat looks round
cibu**s** food
in mē**s**ā on the table
salit jumps
stat stands
stertit snores
lā**tr**at barks
sur**g**it gets up
5 irā**t**us angry
pestis! pest!
furb**if**er! scoundrel!
clā**m**at shouts
exit goes out

Grumiō est in culīnā. coquus in culīnā dormit. Cerberus intra**t**. Cerberus circu**sp**ectat. cibu**s** est in mē**s**ā. canis salit. canis in mē**s**ā stat. Grumiō stertit. canis lā**tr**at. Grumiō sur**g**it. coquus est irā**t**us. 'pestis! furb**if**er!' coquus clā**m**at. Cerberus exit.

Le *Cambridge latin Course* est un travail collectif fait dans un cadre universitaire avec la participation d'enseignants, ce qui lui donne une valeur particulière : exactitude historique et progression pédagogique.

Pour l'examen (facultatif) passé à 16 ans en fin d'éducation secondaire, les exigences sont la connaissance de la grammaire latine et d'un vocabulaire de 440 mots car le dictionnaire n'est pas autorisé pour la traduction. Dans une première épreuve un texte est proposé dont une partie est à traduire et des questions sont posées pour s'assurer de la compréhension du reste. Pour les deux épreuves suivantes de littérature et de civilisation, des thèmes et des textes sont proposés chaque année (pour une durée de trois ans).

QUE CONCLURE ?

Il est intéressant pour conclure de comparer les extrêmes, Italie et Angleterre, deux pays où le latin était un enseignement doté d'un prestige social au milieu du XX^e siècle. Ce prestige lui a permis de subsister en Italie comme une filière à part entière dans ce pays où la langue parlée est la plus proche de ses origines et où les rapports avec le catholicisme ne sont pas conflictuels. En Angleterre, au contraire, bien que le prestige du latin soit encore grand, la cessation de son caractère obligatoire pour entrer à l'université l'a conduit à une situation marginale du fait de l'absence des caractéristiques italiennes de proximité linguistique et de tradition religieuse latine.

Le paradoxe apparent est qu'en Italie, si on y fait du latin (et du grec à égalité au *Lycée Classique*), l'enseignement de la civilisation antique et de ses retombées aujourd'hui dans les arts et les lettres n'y est que peu présente. Par ailleurs la pédagogie est datée, l'usage du dictionnaire y reste prépondérant dans l'exercice majeur qu'est la traduction. En Angleterre au contraire on découvre une pédagogie centrée tout autant sur la langue que sur la civilisation dans tous ses aspects anciens repérés grâce à une extrême rigueur archéologique. L'acquisition d'un vocabulaire, signe sensible d'un contact régulier dans une situation interactive avec la langue, est recherchée. Le paradoxe n'est qu'apparent : plus un enseignement est sûr de sa légitimité et moins son personnel enseignant est soumis à une nécessité de recherche pédagogique, et inversement.

Dans tous les pays, l'enseignement du latin s'appuie sur son prestige social mais, comme cet effet de classe est souvent contesté aujourd'hui, d'autres motivations ont dû lui être substituées et c'est souvent l'aspect formateur de la traduction. Dans les pays de langue allemande, l'apport linguistique est toujours regardé comme très important et des études scientifiques sont mobilisées pour en montrer la valeur (mais elles ne sont pas toujours très convaincantes). Plus récemment est apparue l'importance de la culture antique dans les arts et la culture d'aujourd'hui et c'est ce fondement de l'étude de la langue qui a conduit au renouveau pédagogique que l'on observe aujourd'hui.

Philippe CIBOIS
(phcibois@wanadoo.fr)

SITOGRAFIE

Tous les articles ci-dessous sont issus du carnet de recherche *La question du latin* de l'auteur de cet article ; les liens ont été consultés le 29/10/2023.

Italie :

- « Débat en Italie sur le lycée classique » : <https://enseignement-latin.hypotheses.org/10644>
- « *Maturità*/Bac : comparaison franco-italienne » : <https://enseignement-latin.hypotheses.org/8338>
- « L'enseignement du latin aux USA et en Italie » : <https://enseignement-latin.hypotheses.org/127>

Espagne :

- « L'enseignement du latin (et du grec) en Espagne » : <https://enseignement-latin.hypotheses.org/12327>

Suisse :

- « L'enseignement du latin (et du grec) en Suisse » : <https://enseignement-latin.hypotheses.org/13353>
- « L'enseignement du latin (et du grec) en Suisse (suite) » : <https://enseignement-latin.hypotheses.org/13397>

Belgique :

- « L'enseignement du latin en Belgique » : <https://enseignement-latin.hypotheses.org/10573>

Allemagne :

- « L'enseignement du latin en Allemagne » : <https://enseignement-latin.hypotheses.org/2325>

Luxembourg :

- « Le latin (et le grec) au Luxembourg : un cas d'école » : <https://enseignement-latin.hypotheses.org/14386>

France :

- « Enseignement du latin : évaluation et perspectives » : <https://enseignement-latin.hypotheses.org/14937>

Angleterre :

- « La question du latin en Angleterre » : <https://enseignement-latin.hypotheses.org/16244>

POUR CITER CET ARTICLE

Philippe CIBOIS, « Le latin (et le grec) autour de la France », *Revue de pédagogie des langues anciennes*, 02, 2023, p. ***, mis en ligne le 21/12/2023, consulté le [...]. URL : https://revuedepedagogiedeslanguesanciennes.fr/wp-content/uploads/2023/12/RPLA2_CIBOIS_le-latin-et-le-grec-autour-de-la-France.pdf.

